

Fiche formation	HABILITATION ELECTRIQUE HDV B2V BR BC	V3.0
-----------------	--	------

Lieu de la formation :	Pertuis ou dans vos locaux en intra	Effectif :	12 participants maximum
Durée de la formation :	3 jours – 21 heures en initial 1 jour – 7 heures en recyclage	Coût pédagogique :	450€ HT en initial - 350€ HT en recyclage Intra – nous consulter

Présentation

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes les entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (cf article R.4544-9 et R.4544-10 du code du travail).

Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique afin d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

HDV B2V BR BC - Personnel électricien - Chargé d'intervention - Chargé de travaux - Chargé de consignation

Une personne habilitée B2 assure la direction effective des travaux et prend les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres. Elle doit veiller à l'application de ces mesures. Elle peut recevoir une attestation de consignation et la signer. Cette habilitation entraîne celles d'indice 0 et d'indice I. Une personne habilitée B2V peut effectuer les mêmes tâches au voisinage de pièces nues sous tension.

Une personne habilitée BC effectue ou fait effectuer la consignation électrique et prend les mesures de sécurité correspondante. Elle doit avoir l'accord du chargé d'exploitation ou du chef d'établissement. Elle exécute soit les quatre étapes de la consignation, soit seulement les deux premières. Cette seule habilitation électrique ne permet pas d'exercer les fonctions de surveillant de sécurité électrique.

Une personne habilitée BR assure des interventions (dépannage, connexion avec présence de tension, essais et mesurages). Elle peut travailler seule ou avoir des électriciens sous ses ordres. Elle peut consigner une partie d'installation pour son propre compte ou pour un tiers sous ses ordres. Elle peut recevoir une attestation de consignation et la signer. Cette habilitation entraîne celle d'indice 0 et d'indice I.

Public concerné Tous les collaborateurs chargés d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages, essais, mesures ou autres opérations sur des installations électriques en basse tension et au voisinage de la haute tension.	Modalités d'inscription et de paiement Inscription réalisable à tout moment, en nous contactant. Un acompte, correspondant à 30% du montant de la facture, est nécessaire pour valider l'inscription. Le solde sera versé avant le 1er jour de la formation.
--	--

Prérequis Il est conseillé de maîtriser la langue française. Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré (BT) sur les ouvrages ou les installations électriques.	Méthodes pédagogiques Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique. La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres. La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran adapté, et de supports pour cours (tableau, story-board). Des maquettes pédagogiques sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC15-100. Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques. Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
Financements VOLT Académie est certifié QUALIOP1 pour les actions de formation. La prise en charge financière de vos formations est donc possible.	

Programme

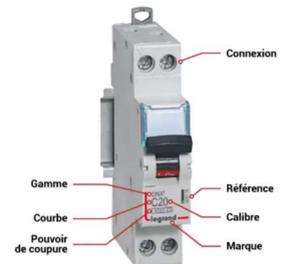
Statistiques et réglementation

Les statistiques des Accidents du Travail d'origine électrique
Les dispositions réglementaires



Prévention des risques

Les processus menant à l'AT et à la MP
Les risques et sanctions liés à la prise de substances
Les partenaires de la prévention et leur rôle

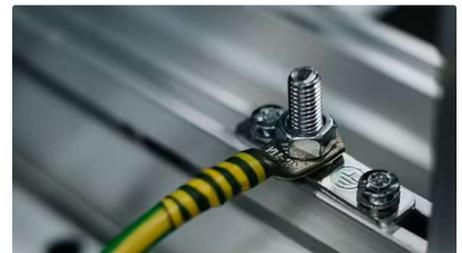
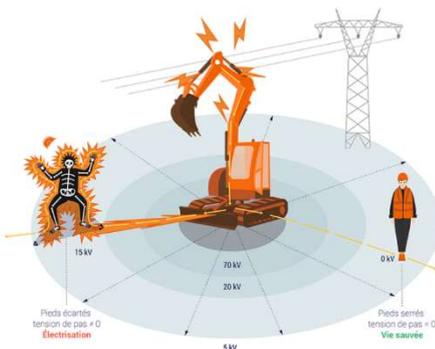


Prévention des risques électriques

Les notions élémentaires en électricité
Les dangers du courant électrique
Les effets du choc électrique
Les soins aux électrisés
Les incendies sur les ouvrages électriques
La prévention et la protection

Habilitation

L'habilitation
Le titre d'habilitation
Les définitions relatives aux opérations
Les domaines de tension
Les distances et les zones
Les règles de sécurité
La consignation et la déconsignation
La mise hors tension
Les schémas de liaison à la terre



QCM



Objectifs

Respecter les consignes de la norme NFC 18510,
Intervenir en toute sécurité sur des installations électriques,
Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique,
Procéder à des consignations.

Documents délivrés en fin de formation

Avis après formation
Attestation de formation
Livret pédagogique

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve d'avoir suivi la formation sur les 21 heures consécutives (ou 7 heures pour un recyclage), d'avoir obtenu un résultat satisfaisant au QCM, et d'avoir réalisé correctement les exercices pratiques.

Mobilité réduite

Nos locaux ne nous permettant pas d'accueillir les personnes à mobilité réduite, nous les invitons à se rapprocher d'organismes tels que le l'AGEFIPH, LADAPT, le GRETA ou l'AFPA.